



# Communiqué

Numéro 1516-01

Le 24 août 2015

## OPÉRATION ACTION-NÉGO



### Rentrée 2015-2016

### Plan d'action mobilisation phase 2,5

#### LA RENTRÉE 2015-2016 : LA MACHINE SE REMET EN MARCHE !

Voici que débute l'année scolaire 2015-2016 sans qu'aucune entente ne soit conclue relativement à la négociation nationale. Nous avons rechargé nos batteries et refait le plein d'énergie. Nous en aurons besoin pour traverser l'année qui commence.

Nous sommes maintenant arrivés à la croisée des chemins qui nous amènera bientôt à une phase d'action plus intense (phase 3) qui sera votée dans les semaines qui viennent.

D'ici là, nous vivons une phase transitoire (phase 2,5) qui nous permettra de solidifier notre mobilisation en vue des affrontements qui s'annoncent avec le gouvernement. Deux visions s'affrontent : la vision d'austérité gouvernementale contre celle de valorisation et de maintien d'une école publique de qualité. *Vous trouverez ci-joint, un tableau décrivant les actions à entreprendre et à poursuivre.*

#### AUTOCOLLANTS, BULLETIN NÉGO 2015 FAE ET TRACTS DESTINÉS AUX PARENTS

De nouveaux autocollants sont distribués pour la rentrée scolaire. Chaque membre recevra un exemplaire de chaque slogan (5 au total). Les couleurs et les thèmes accrocheurs sauront certainement vous plaire.

Nous vous transmettons également le bulletin NÉGO 2015 FAE, prenez-en connaissance pour vous mettre dans l'ambiance NÉGO.

Un nouveau tract (conçu par la FAE) pour répondre aux questionnements des parents sur les enjeux de notre négociation est disponible au SERL. Communiquez avec nous ou présentez-vous à nos bureaux pour vous en procurer.



#### PIQUETAGE DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE

Une activité de piquetage locale est prévue le 1<sup>er</sup> septembre prochain à l'heure du dîner devant votre établissement. Soyez visibles et bruyants ! Les personnes déléguées ou une personne choisie par l'équipe-école pourront s'assurer de récupérer les drapeaux et pancartes en vue de cette activité.

Veuillez communiquer avec le SERL si vous avez des besoins spécifiques en matériel de manifestation.

## PRÉCARITÉ ET MOYENS D'ACTION

Le Syndicat de l'enseignement de la région de Laval (SERL) vous rappelle que le personnel enseignant inscrit sur les listes de priorité n'encourt pas plus de danger de représailles de la part de l'employeur que le personnel enseignant régulier.

Par contre, compte tenu de la latitude de l'employeur quant au rappel au travail du **personnel enseignant non inscrit sur les listes prioritaires**, le risque est plus élevé. Nous encourageons donc les équipes-écoles à former un bouclier de solidarité autour de ces enseignantes et enseignants afin de ne pas les isoler seuls face à l'employeur. Il est primordial que les déléguées et délégués nous informent de toute problématique découlant des moyens d'action et réfèrent ces enseignantes et enseignants aux conseillères et conseillers du SERL. Lorsqu'un moyen d'action est collectif, le risque de représailles est grandement diminué.

## COMITÉS (RAPPEL IMPORTANT)

Nous vous rappelons qu'un des moyens d'action consiste à **ne pas vous inscrire aux comités** hors convention à l'exception du Conseil d'établissement (CE) et de ne pas planifier d'activités se déroulant en dehors de votre horaire de 32 heures par semaine.

## MACARONS

Eh oui ! Le macaron est toujours à la mode pour cette rentrée scolaire ! Portez-le fièrement lors de la rentrée. Si vous avez besoin de macarons supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec Pierre Morin au SERL (450 978-1513).

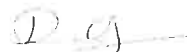
## PERTURBATION VS BOYCOTT

Dans plusieurs établissements, une rencontre d'accueil est prévue en début d'année. Cette rencontre est à perturber (bruit, questions hors sujet, sonneries, musique, soupirs...) À vous de choisir votre moyen ! Doit-on boycotter cette rencontre ? Non, car vous êtes **CONVOQUÉS** et payés pour y assister. Cette rencontre fait intégralement partie de votre horaire de travail.

Par contre, si votre direction vous **INVITE** à un petit déjeuner ou à une quelconque activité en dehors de votre horaire de travail, vous n'êtes pas tenus d'y assister. D'ailleurs nous nous rappelons que les enseignantes et les enseignants doivent se limiter à leurs 32 heures par semaine : « *On coupe dans le gras, fini le bénévolat !* »

Bonne rentrée à tous !

Le responsable du comité action-  
mobilisation,



Pierre Morin

Visitez et aimez notre page Facebook : [www.facebook.com/s.regionlaval](http://www.facebook.com/s.regionlaval)



## Plan d'action-mobilisation 2,5 (mesures transitoires)

	Action	Description moyen actuel	Rentrée 2015-2016
1	Opération « On coupe dans le gras, fini le bénévolat »	Les syndicats affiliés invitent les membres à boycotter les activités de fin d'année ou d'accueil du personnel (début d'année) qui ne s'inscrivent pas dans le cadre des 32 heures. <b>Important rappel à faire :</b> Ne s'inscrire dans aucun comité hors convention (excluant le CÉ) ou ne planifier aucune activité hors des 32 heures en prévision de l'année de travail 2015-2016.	Ce moyen se poursuit.
2	Opération « Ça va être votre fête »	Organiser des actions bruyantes pour perturber le début de chacune des rencontres des commissaires.	Ce moyen se poursuit.
3	Opération « comme dans la vraie vie »	Rencontres collectives bruyantes ou silencieuses. <b>Important rappel à faire :</b> Les syndicats affiliés invitent les membres à perturber la rencontre d'accueil du personnel en début d'année.	Ce moyen se poursuit. <b>Ajout : perturbation de la rencontre d'accueil de début d'année</b>
4	Opération « piquetage hebdomadaire »	15 minutes de piquetage hebdomadaire. <b>Important rappel à faire :</b> Pour la rentrée scolaire, les membres sont invités à faire leur piquetage le 1 <sup>er</sup> septembre afin que tous soient en action au même moment lors de cette semaine.	Ce moyen n'a pas été retenu par la FAE. Ce moyen pourrait être repris dans nos moyens locaux. <b>Ajout : Piquetage le 1<sup>er</sup> septembre 2015</b>
5	Opération « Pique-nique »	Autour du 15 de chaque mois, les enseignantes et enseignants quittent sur l'heure du midi.	Ce moyen se poursuit.
6	Opération « Post it »	<b>N.B. : Le matériel est épuisé et aucune nouvelle production n'est prévue.</b>	<b>Se poursuit jusqu'à écoulement des « stock ».</b>
7	Opération « Le bêtisier du pouvoir »	Inscrire les phrases, répliques et citations ridicules et bêtes des directions d'école.	Ce moyen se poursuit.
8	Opération « J'affiche ma colère »	Les syndicats affiliés invitent leurs membres à porter le macaron ou les autocollants, dès la 1 <sup>re</sup> journée du calendrier de travail.	Ce moyen se poursuit.

Bonne rentrée à toutes et à tous,

Nous espérons que les vacances vous ont permis de faire le plein d'énergie. Avec le retour au travail et la reprise plus intensive des négociations, nous devons poursuivre la mobilisation avec la même détermination! Tel que prévu dans les deux premières phases du Plan d'action-mobilisation adoptées par nos instances, des actions doivent se poursuivre pendant toute la durée des négociations. **Nous vous rappelons que ces actions doivent reprendre dès maintenant** (voir la liste des actions plus bas). D'ailleurs, les instances de votre syndicat seront appelées prochainement à se prononcer sur la phase 3 de ce plan\*.

Notre bataille pour l'amélioration de nos conditions de travail et des conditions d'apprentissage des élèves doit se poursuivre de plus belle. C'est bien plus qu'une lutte pour des intérêts personnels, il s'agit de la sauvegarde de l'école publique. L'éducation doit être une priorité! Nous devons faire entendre nos solutions et réclamer haut et fort des investissements!

Solidairement,

Alain Marois  
Vice-président à la vie politique



### OPÉRATION « ON COUPE DANS LE GRAS, FINI LE BÉNÉVOLAT! »

- Ne dépassez pas les 32 heures conventionnées et quittez les réunions dès que le temps prévu est écoulé. Pas de présence à l'école au-delà de ces 32 heures! Pour plus de détails, consultez le feuillet intitulé « Fini le bénévolat » sur le site Web de la négociation de la FAE : [www.lafae.qc.ca/nego2015](http://www.lafae.qc.ca/nego2015).
- Ne participez à aucun comité hors convention (excluant le CÉ) ou ne planifiez pas d'activités hors des 32 heures pour l'année de travail 2015-2016.
- Boycotez les collectes en tout genre de même que la distribution de publicités ou d'informations provenant de l'extérieur de votre établissement.

### OPÉRATION « ÇA VA ÊTRE VOTRE FÊTE! »

- Organisez des actions bruyantes pour perturber le début de chacune des rencontres des commissaires.



FÉDÉRATION  
AUTONOME DE  
L'ENSEIGNEMENT

## OPÉRATION « COMME DANS LA VRAIE VIE! »

- Perturberez les rencontres collectives de la direction par des actions silencieuses ou bruyantes. En début d'année, vous pouvez cibler les activités d'accueil de la rentrée.

## OPÉRATION « PIQUE-NIQUE »

- Autour du 15<sup>e</sup> jour de chaque mois, quittez massivement l'école sur l'heure du midi pour n'y revenir qu'à l'heure prévue du début des cours.

## OPÉRATION « BÊTISIER DU POUVOIR »

- Poursuivez l'alimentation de la page « Bêtisier du pouvoir » sur le site Web de la négociation de la FAE: [www.lafae.qc.ca/nego2015](http://www.lafae.qc.ca/nego2015). Cette page recense les propos ridicules, méprisants ou encore complètement farfelus des patrons ou des politiciens que vous avez entendus. Voici quelques exemples de petites perles qui s'y trouvent déjà:

« Étant donné que tous les élèves ont échoué l'évaluation, pourrais-tu ne pas en tenir compte dans le bulletin? »  
- Direction adjointe

« Je ne comprends pas pourquoi vous chiez sur le 35 heures? Vous les faites de toute façon, on va juste vous les reconnaître officiellement et pouvoir s'assurer que vous faites un travail qui aide l'école. »  
- Directeur

« Avec l'augmentation de la taille des classes on ne touche pas aux services (aux élèves). »  
- Martin Colteux, président du Conseil du trésor

## OPÉRATION « J'AFFICHE MA COLÈRE »

- Vous avez déjà reçu plusieurs outils pour afficher votre colère devant les propositions patronales. Vous en recevrez d'autres!
- Portez le macaron sur vous, ou encore un des autocollants, et ce, dès la première journée de travail.
- Collez les autocollants partout afin qu'ils soient visibles : sur votre agenda, sur votre porte-documents ou ailleurs. Soyez imaginatifs!
- Installez la vignette électrostatique sur une vitre de voiture ou encore une porte vitrée dans votre établissement. L'objectif est de maximiser la visibilité de cet outil de communication.
- Placardez les affiches partout dans votre établissement, pas seulement sur les babillards syndicaux : sur tous les babillards de l'école, dans les salles de bain, sur les fenêtres, sur les portes de classe et portes d'entrée, sur les machines distributrices. Encore une fois : soyez imaginatifs!